

Nouveau Formulaire de demande d'adhésion et la nouvelle directive facultative sur l'Initiation du membre – Lignes Directrices et Cérémonie.

Lors du Conseil exécutif national (CEN) tenu plus tôt en avril, une motion a été adoptée afin de revoir le processus actuel entourant l'initiation des membres. Le Comité d'adhésion avait recommandé de faire état de la cérémonie d'initiation sur le *Formulaire de demande d'adhésion*, de sorte qu'en signant sa demande, le membre serait dès lors avisé d'une cérémonie d'initiation à suivre de La Légion royale canadienne. La motion prévoyait également une collaboration avec le Comité du rituel et récompenses afin de simplifier le processus actuel d'initiation et de rendre dorénavant facultative pour les filiales la tenue d'une telle cérémonie.

Cette décision a été prise pour les raisons suivantes :

- Le CEN a récemment approuvé l'ajout d'un important investissement pour le département de marketing, le tout réparti sur les cinq prochaines années, et dont le seul but est d'accroître le nombre de membres au sein de la LRC. Afin de maximiser chaque nouvelle occasion offerte par cet investissement supplémentaire, la recommandation a été faite de simplifier le processus actuel d'inscription et d'éliminer tout obstacle potentiel aux nouveaux membres qui se joignent à la Légion.
- L'inscription devrait être facile :
 - 1) Compléter le processus de demande d'adhésion
 - 2) Payer les frais d'adhésion
 - 3) Recevoir la carte de membre
- État actuel de la situation :
 - Certaines filiales ne tiennent des cérémonies d'initiation que lors des assemblées générales (temps d'attente de un à quatre mois)
 - Certaines filiales savent très peu quant aux exigences précises que requiert une cérémonie d'initiation, ce qui retarde davantage les nouveaux membres
 - Certaines filiales ne tiennent pas de cérémonies d'initiation pour leurs membres.

Le formulaire de demande continuera d'être accepté et traité par la filiale, cette dernière se réservant le privilège de continuer à filtrer/trier les nouveaux membres et, si désiré, l'option de procéder à une cérémonie d'initiation.

Le nouveau *Formulaire de demande d'adhésion* et les nouvelles lignes directrices sur la cérémonie d'initiation par la filiale seront disponibles en ligne à legion.ca au cours de la prochaine semaine, et ce, dans les deux langues officielles. Ces changements entreront en vigueur immédiatement suite à leur mise en place intégrale.